DEL2026-62

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260430-DEL2026_62-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	15	19

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 28 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame DOYEN Stéphanie, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. GOUARIN Joël, Mme BEGUE Kristen, M. DHEERE Christophe, M. LEDOYEN Jérôme, Mme BONNEVILE Hélène, M. SERMIER François, M. DELAPORTE Christophe, Mme FOURRIER Geneviève, M. LE LEUCH Eric, Mme LE GOFF Lydia, Mme FIGLAREK Sylvie, M. DORÉ Michaël, M. LE PADELLEC Maxime, Mme LUCAS Valérie.

Pouvoirs : M. ARTIGE Jean-François (pouvoir à Mme FIGLAREK Sylvie), Mme BUSSIERE Hélène (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie), Mme FORIN Laurence (pouvoir à M. GOUARIN Joël), Mme MAUGEY Davine (pouvoir à Mme LUCAS Valérie).

Absents : -

Date de convocation : 23 avril 2026
Secrétaire de séance : M. DELAPORTE Christophe

62-2026 ANNULE ET REMPLACE Commissions municipales : composition et élection des membres

Rapporteur : Stéphanie DOYEN

Annule et remplace la délibération DEL 22-2026 du 7 avril 2026 ;

Afin de faire face aux récentes démissions de conseillers municipaux, il est proposé de procéder à un ajustement des membres des commission municipales et extra-municipales selon les mêmes modalités d'organisation.

Sur la composition de ces commissions :

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Chacune comprendra cinq membres titulaires : Le Maire (Président de droit) trois (3) membres de la majorité, et un (1) membre de la minorité.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président. Madame le Maire propose la création des commissions municipales suivantes :

FINANCES
DELAPORTE Christophe
LEDOYEN Jérôme
GOUARIN Joël
DORÉ Michaël

URBANISME
LE GOFF Lydia
LE LEUCH Eric
BEGUE Kristen
LE PADELLEC Maxime

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260430-DEL2026_62-DE

TRAVAUX-SECURITE
GOUARIN Joël
LE LEUCH Eric
LE GOFF Lydia
LE PADELLEC Maxime

RESSOURCES-HUMAINES
GOUARIN Joël
FIGLAREK Sylvie
SERMIER François
LUCAS Valérie

CAMPINGS-MARCHES
LE LEUCH Eric
DELAPORTE Christophe
BUSSIERE Hélène
MAUGEY Davine

PORTS-PLAGES-ACTIVITES NAUTIQUES-ZMEL
LEDOYEN Jérôme
BUSSIERE Hélène
LE LEUCH Eric
DORÉ Michaël

VIE ECONOMIQUE-TOURISME
FIGLAREK Sylvie
LEDOYEN Jérome
ARTIGE Jean-François
MAUGEY Davine

VIE SCOLAIRE-ENFANCE JEUNESSE-RESTAURANT SCOLAIRE
BEGUE Kristen
FIGLAREK Sylvie
BONNEVILLE Hélène
LUCAS Valérie

Madame le Maire propose la création des commissions extra-municipales suivantes :

SANTE-SOLIDARITE-ACCESSIBILITE
DELAPORTE Christophe
FOURRIER Geneviève
BONNEVILLE Hélène
LE PADELLEC Maxime
5 représentants maximum de la société civile à désigner par le Maire

VIE CULTURELLE-ASSOCIATIONS-PATRIMOINE
FORIN Laurence
BUSSIERE Hélène
FOURRIER Geneviève
MAUGEY Davine
5 représentants maximum de la société civile à désigner par le Maire

SPORTS
ARTIGE Jean-François
DHEERE Christophe
GOUARIN Joël
DORÉ Michaël
5 représentants maximum de la société civile à désigner par le Maire

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260430-DEL2026_62-DE

ANIMATIONS
FIGLAREK Sylvie FORIN Laurence BONNEVILLE Hélène LUCAS Valérie **5 représentants maximum de la société civile à désigner par le Maire**

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Décide de rapporter** la délibération du DEL 22-2026 du 7 avril 2026 ;
- **Décide de créer** les commissions municipales telles que précédemment présentées ;
- **Désigne** les membres des commissions conformément à la liste figurant à la présente délibération ;
- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Le secrétaire de séance
M. DELAPORTE Christophe

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 30 avril 2026
Le Maire, Stéphanie DOYEN